

Actualités

AM OF US

PRÉDATION : UN APPEL COMMUN POUR LA DÉFENSE DE L'ÉLEVAGE

C'est une première dans le monde paysan, L'Union pour la Sauvegarde des ACTIVITES PASTORALES ET RURALES (USAPAR) vient de lancer un appel commun avec l'ensemble des syndicats agricoles réunis sous une même bannière : Confédération Paysanne, Modef, FNO, FNSEA, Coordination Rurale et Jeunes Agriculteurs en lançant l'appel de Lyon ce lundi 6 novembre.

L'USAPAR a fait fort, réunir les différents syndicats agricoles, mais surtout leur faire signer un texte commun. Une grande première !

Cet appel est révélateur du malaise qui règne dans le monde agricole et plus particulièrement l'élevage alors que l'État est en train d'élaborer le nouveau plan loup 2018/2023.

Éleveurs et représentants de l'État n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les conditions de ce plan quinquennal.

Mi-septembre, certains représentants des syndicats agricoles ont claqué la porte d'une réunion de travail. Une autre prévue mi-octobre a été annulée. La veille, le lundi 9 octobre, une grande manifestation (à l'appel de la FNSEA, la FNO et les Jeunes Agriculteurs) était organisée à Lyon. Des centaines d'éleveurs étaient venues de toute la France avec un millier de brebis pour dire leur désarroi et leur inquiétude. Il faut ajouter que fin octobre, 32

lousps ont été prélevés sur les 40 loups, fixés par l'arrêté ministériel du 18 juillet 2017. C'est d'ailleurs la première fois depuis 2012 que ce prélèvement est aussi rapidement atteint. Comme le prévoit l'arrêté, au-delà du seul intermédiaire de 32 loups, les tirs de prélèvement ne sont plus autorisés. Seuls des tirs de défense ou de défense renforcée peuvent désormais avoir lieu, c'est-à-dire uniquement lorsque les loups sont en situation d'attaque et l'éleveur en situation de défense de son troupeau.

À noter que dans la Drôme 152 attaques ont été complétées au 31 octobre (sources DREAL) pour un total de 516 victimes (on dépasse le chiffre de l'ensemble de la saison 2016 qui était de 130 attaques pour 414 victimes). Signalons dans notre région une attaque en fin de semaine dernière à Boulic, sur un troupeau de brebis laitière. L'appel pour la défense de l'élevage de plein air, lancé ce lundi 6 novembre à la Tour de Salvagny (69) après une réunion de travail entre élus, organisations agricoles, scientifiques (INRA chercheurs du réseau COADAPHT) a été adressé aux Ministres de l'agriculture et de l'écologie, les deux ministères qui gèrent le futur plan loup, mais aussi aux Ministres de l'économie, de la Cohésion des territoires.

Nous publions leur appel ci-dessous.

Ultime appel pour la défense de l'élevage de plein air

dition ne peut reposer sur les seules épaules des bergers et des éleveurs.

- Le recul du pastoralisme entraîne des problèmes de sécurité civile avec les risques d'incendies et d'avalanches. Derrière ces réalités, il y a une immense détresse : celle des troupeaux attaqués dans le déni du bien-être animal, celle des éleveurs et celle des bergers.

Il y a le désarroi des maires qui ne peuvent plus garantir le vivre ensemble et gérer le multi-usage des territoires.

La population n'accepte plus les conséquences directes et indirectes de la prédation.

Au moment où s'élabore le Plan Loup 2018/2023, il y a urgence à prendre en compte nos constats communs et à interroger la cohérence des politiques publiques.

L'amplification des mesures de protection telles que déclinées aujourd'hui, exclut de fait les autres usagers des territoires.

Il est de la responsabilité de l'État de gérer les conséquences de la présence des loups et de tirer les conclusions de l'échec des mesures de protection actuelles.

Nous proposons :

Notre objectif :

Défendre les troupeaux, enrayer la prédation sur l'élevage avec des moyens appropriés

Maintenir le pastoralisme, les activités économiques, le multi-usage des

territoires.

territoires ruraux et montagnards..

Comment ?

Pour redonner aux loups la crainte de l'Homme, les tenir à distance des troupeaux, il est impératif d'agir sur la prédation avec toute la réactivité nécessaire : tout éleveur, sur le territoire national, doit pouvoir se défendre, et être aidé pour cela.

Les tirs de défense doivent être considérés comme partie intégrante des mesures de protection.

Nous demandons que chaque troupeau menacé puisse être défendu, par des tirs de défense, y compris au sein des Parcs Nationaux, mais aussi par des tirs de prélèvement partout où ils seront nécessaires, sans exclusion des groupes de loups entiers.

Il faut pérenniser et renforcer l'existence de brigades formées et rémunérées par l'État.

Nous demandons que les indemnisations des victimes ne soient pas liées à la mise en place des mesures de protection, car nombre de troupeaux ne sont pas protégés et cette conditionnalité serait source d'iniquités redoutables ; pousser à l'amplification des mesures de protection actuelles aboutit aussi à condamner les autres usages des territoires et fait exploser le budget «loups».

Nous ne pourrions comprendre que nos demandes ne soient pas considérées, ce serait prendre le risque d'encourager des pratiques illégales.

ASSAINISSEMENT SERVICES 26

Société Agréée
7177, 26h/24

Vidange toutes fosses - Curage
Débouchage de canalisations - WC
Nettoyage haute pression - Inspection vidéo

26008 MIRABEL-ET-BLAONS
T. 06 98 09 86 77 / 04 75 57 23 26
www.as26.fr

ES s.duma S. Fouquin

RÉENCHANTER LE CŒUR DU CENTRE-VILLE DE DIE

Une démarche participative pour soutenir et développer les commerces et services de proximité du cœur de ville vient d'être lancée par l'association Villages Vivants. Elle appelle les citoyens de Die à "réenchanter leur cœur de ville". Dès maintenant et tout au long de l'année 2018, elle propose d'investir et valoriser les locaux vacants des rues commerçantes.

Un double objectif ? Développer des espaces de vie et de rencontres générateurs de lien social et participer au maintien et développement des commerces et services de proximité.

Les 12 prochains mois seront ainsi riches en consultations, concertations, échanges, rencontres et événements ponctuels à destination de tout acteur local souhaitant "vivifier son cœur de ville". Balade urbaine, mobilier urbain participatif, transformation de vitrines vacantes, enquêtes socio-économiques auprès de la population, événements festifs, rencontres avec les commerçants, etc... Autant d'échanges qui permettront de cerner les besoins des habitants.es et favoriseront le maintien et le développement de l'ambiance dynamique que tout le monde retrouve à Die !

Un comité de pilotage réunissant la Communauté de Communes du Diois, la Mairie de Die, l'union des commerçants, les artisans, l'office de tourisme, les associations locales (culture, social, etc...) et les citoyens se réunira régulièrement pour nourrir le processus coordonné par Villages Vivants. Plusieurs ateliers et groupes de travail viendront enrichir ce projet de redynamisation tout au long de l'année.

Ces espaces d'échanges et de création sont ouverts à tous : n'hésitez pas à contacter l'association, participer aux rencontres et suivre ces actions sur sa page Facebook.

Une balade urbaine

Le premier événement ouvert à tous aura lieu le samedi 18 novembre prochain avec un jeu de piste urbain pour partir à la découverte des secrets des rues commerçantes.

Ouverte aux familles, aux jeunes et aux aînés, cette balade urbaine sera l'occasion de revisiter les rues commerçantes et de recueillir l'avis des citoyens sur le rapport qu'ils entretiennent avec leur centre-ville. Nous vous questionnerons sur ce qui vous touche, vous émeut ou vous révolte pour construire ensemble un centre-ville rêvé ! RDV le samedi 18 novembre à 13h30 à l'Atelier (3, place du Marché). Fin du jeu de piste prévue à 15h30 autour d'un temps convivial. Merci de confirmer votre présence auprès de Valérie (v.dumesny@villagesvivants.com / 0650048367)

Pour suivre les avancées du projet, retrouvez-nous sur www.villagesvivants.com (page projet Die) et sur Fb <https://www.facebook.com/villagesvivantscrest>

Suivez-nous et parlez-en autour de vous : Die a besoin de vous!
Action soutenue par : La Communauté de Communes du Diois, LEADER, FEADER

LOUPS : N'OBLIGEZ PAS LES MAIRES À FAIRE ÇA !



Olivier Tourreng (adjoint Boulic), Maxime Méjean (adjoint Chamaloc), Alain Matheron maire de Lus-la-Croix-Haute, Jean-Pierre Rouit, maire de Recoubreau-Jansac

futur plan loup (voir ci-dessus). Garant de l'avenir de leur territoire, du maintien de l'économie montagnarde (en grande partie organisée autour de l'élevage de plein air), du maintien de la biodiversité et de l'environnement, de la sécurité (problématique de partage du territoire et des conflits d'usage avec la présence des chiens de protection), le maintien de la cohérence des territoires ruraux, les maires ont signifié leur ras-le-bol.

"Le plan loup 2018-2023 doit prendre toute mesure possible pour la défense active des troupeaux, appuyée par les tirs nécessaires, afin que personne ne soit obligé de recourir au braconnage et à l'illégalité" indiquent-ils.

Ce lundi 6 novembre, les maires du Diois étaient présents à la Tour de Salvagny pour participer à l'appel lancé par l'USAPR.

CONFÉRENCE « LOUP ET PASTORALISME : UNE COHABITATION PROBABLE... OU... IMPROBABLE

À Châtillon-en-Diois - salle Kubnick - le vendredi 17 novembre à 19h30 aura lieu une conférence sur le Loup et le pastoralisme animée par Michel Revellin, auteur de « Les enjeux du pastoralisme » : pour l'approche scientifique et Patrice Marie, auteur de « Le Berger Jean Veymont, conteur indigène » pour le regard professionnel. L'objectif de cet exposé est de montrer que le conflit loup-pastoralisme et la grande protection de l'animal s'appuient sur des idées reçues et convenues.

Les thèmes qui seront abordés et soumis au débat sont :

Le loup et ses mythes - la prédation domestique - le loup et la ruralité - lupine - l'abandon des alpages

Démontrer à partir de nombreuses publications de naturalistes et de scientifiques que la grande protection actuelle du loup n'est pas une obligation écologique et que son niveau pourrait être abaissé. Montrer également que cette grande protection est préjudiciable à un mode d'élevage respectueux de l'environnement : le pastoralisme.

Les intervenants ont une longue pratique du respect de l'environnement et du maintien de la biodiversité et ne peuvent être confondus avec des ennemis des animaux sauvages.